

Questions totales en français du Québec : le statut acoustique des morphèmes *-tu* et *-ti*

Nicole Maury

Volume 19, Number 2, 1990

La phonétique

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/602679ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/602679ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Université du Québec à Montréal

ISSN

0710-0167 (print)

1705-4591 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Maury, N. (1990). Questions totales en français du Québec : le statut acoustique des morphèmes *-tu* et *-ti*. *Revue québécoise de linguistique*, 19(2), 111–134.
<https://doi.org/10.7202/602679ar>

Article abstract

Four colloquial interviews between Québécoises and Québécois are used to discuss the variety of interrogative forms in Yes-No Questions. The results of an acoustic study, at both segmental and suprasegmental levels, are summarized. Spectrograms of eight sequences including the morpheme *-tu*, either pronoun or particle, are shown and discussed, in relation to following sounds, stress and intonation. Various levels of analysis (linguistic, situational, conversational) are explored in order to take into account the diversity of interrogative forms—and, for *-tu* and *-ti*, their actualization.

QUESTIONS TOTALES EN FRANÇAIS DU QUÉBEC: LE STATUT ACOUSTIQUE DES MORPHÈMES *-TU* ET *-TI*

Nicole Maury

1. Introduction

La diversité des moyens interrogatifs disponibles en français est bien connue qu'elle soit attestée dans une perspective normative ou à l'occasion de recherches descriptives ou théoriques. En ce qui concerne les questions directes totales à syntaxe complète, (questions appelant les réponses du type «oui», «non», «je ne sais pas», par opposition aux questions partielles appelant une réponse circonstanciée), les procédés peuvent se situer à différents niveaux qu'on peut catégoriser de la façon suivante:

- au niveau syntaxique: par l'ordre verbe-sujet, inverse de celui de la phrase assertive, par exemple dans: «Vient-elle?»
- au niveau morphosyntaxique:
 - par un pronom de rappel, par exemple dans : «Vos collègues viendront-ils?»;
 - par une formule antéposée, le plus souvent «Est-ce que» par exemple dans «Est-ce que vos collègues viendront?»;
 - par une formule post-posée du type «hein?» ou «n'est-ce pas?»;
 - par une particule, morphème interrogatif post-verbal joint, quelle que soit la personne verbale; ce sera *-ti* en France («je peux-ti en avoir?»), *-tu* ou *-ti* au Canada («ça se peut-tu?»),
- au niveau prosodique: par une mélodie montante, localisée en principe sur le groupe final de phrase, par exemple : «Le courrier / est arrivé //? » (N.B. les barres obliques schématiseront, dans ce texte, les mouvements mélodiques: le

signe / signifie la montée de la voix et le signe \ la descente; une double barre indique un mouvement plus marqué).

En ce qui concerne le domaine géographique français, si on écarte les études menées à partir de textes de romans ou de pièces de théâtre (Fromaigeat, 1928 et Terry, 1970), on peut résumer ainsi les travaux basés sur des données orales.

Pohl (1962) prenant note des questions formulées oralement et dans des lettres, par son père, ingénieur, et sa mère, observe, à l'oral, une nette préférence pour les formes interrogatives qui respectent l'ordre sujet-verbe (sur 816 questions totales orales: 85.5% sont formulées au moyen de la mélodie, 13.7 % au moyen de formules antéposées (en presque totalité au moyen de «Est-ce que»), 2.5% au moyen de *-ti* (dans des «phrases plaisantes», p.505), 2.4.% au moyen de l'inversion du pronom-sujet ou du pronom de rappel.

Behnstedt (1973) s'est basé sur des données diverses et notamment un corpus radiophonique (France Inter). Ce dernier rassemble plus de 12000 questions totales ainsi réparties: inversion = 19.9 %, «est-ce que» = 38.9 %, intonation = 41.2 %; mais Behnstedt ajoute que, dans la langue familière, l'interrogation mélodique atteint jusqu'à 90 à 95 % (p.123-124). La conclusion (p.207) confirme la primauté de l'interrogation tonale; la formule «est-ce que» viendrait ensuite; enfin l'inversion serait utilisée dans un registre soigné. Quant à la particule *-ti*, on l'entend encore à la campagne où elle est en voie de disparition.

En ce qui concerne le domaine géographique canadien, un certain nombre de travaux ont été consacrés à l'interrogation au Québec, au début des années 80, souvent orientés par les théories génératives et transformationnelles; les formes interrogatives y sont attestées à travers la variété des exemples fournis (voir notamment Lefebvre, 1982, en ce qui concerne Montréal).

Également au Québec, en Estrie, Barbarie (1982) s'intéresse aux formes interrogatives du corpus Beauchemin et Martel (1973); dans la perspective sociolinguistique qu'il adopte, il prend en considération cinq moyens interrogatifs (mélodie, inversion du pronom-sujet, particule *-tu*, formule «est-ce que», formules postposées).

En Nouvelle-Écosse, Gesner (1985), pour le parler acadien de la Baie Sainte-Marie, utilise principalement un corpus oral et la bande sonore d'un film. Sur 136 questions totales directes à syntaxe complète, l'inversion du pronom-sujet vient en

tête (43%), viennent ensuite la mélodie (27%), les formules postposées ou incisives (14%), la particule *-ti* (14%), et «Est-ce que» (pour moins de 2%).

En Ontario, Szmidt (1968) avait comparé, au moyen d'une enquête systématique, les formes interrogatives des questions totales directes produites par trois Canadiens français nés et vivant à Toronto, et trois Français vivant également à Toronto, tous étudiants à l'université. Sur la base d'un corpus de 84 phrases (Ontariens) et 300 phrases (Français), soumis par ailleurs à une analyse acoustique, elle constatait:

- la préférence des Ontariens pour les formes inversives (44.1%) et la particule *-tu* – particule caractéristique des parlers canadiens non-acadiens, et qui fonctionne syntaxiquement de la même manière que la particule *-ti* en français dit populaire en France, et pour une intonation montante principalement en finale de phrase;
- la préférence des locuteurs français pour l'interrogation tonale (48.6%) et la formule «est-ce que».

Dans une autre étude concernant le parler franco-ontarien de Lafontaine, Szmidt (1979) conclut à partir de l'étude acoustique de 200 questions totales que l'énoncé interrogatif se réalise à un niveau de voix supérieur à celui des phrases déclaratives; la fréquence du fondamental y aurait soit une fonction indicielle soit une fonction de renforcement.

Toujours en Ontario, nous avons étudié la répartition des moyens interrogatifs utilisés par quatre locuteurs ontariens ayant fait des études secondaires ou supérieures et travaillant dans le secteur tertiaire (Maury, 1973). Nos résultats, sur 248 questions totales extraites d'entrevues, diffèrent de ceux auxquels était parvenue Szmidt (1968): absence de la particule *-tu*, préférence pour l'ordre sujet-verbe («est-ce que», mélodie) sauf dans le cas d'un locuteur.

Dans la perspective du présent travail, il nous paraît à propos d'évoquer la recherche de Tousignant et al. (1978) qui comporte une analyse acoustique. Un corpus de cinq phrases a été utilisé; ces phrases ont été lues, selon deux interprétations différentes, par deux personnes (un Québécois et une Québécoise); les deux interprétations distinguaient la vraie interrogative (Ex. «Tu le savais-tu que Mao était mort?») de la fausse interrogative (Ex.: «Je le savais-tu que Mao était mort!»). Des tests auditifs ont vérifié l'interprétation; les principales conclusions de l'analyse acoustique sont les suivantes: importance de la montée finale dans les

vraies interrogatives (comme chez les Ontariens, voir Szmidt, 1968) tandis que, dans les fausses interrogatives, la montée de la voix est importante sur la particule *-tu*.

2. Corpus

Nous disposons de quelques enregistrements effectués au Québec au début des années 80, pendant des entrevues à deux ou trois personnes, se connaissant, menées dans un lieu connu des partenaires, par un ou une Québécoise, sans autre témoin, pendant une trentaine de minutes, une dizaine de minutes avec les enfants. Le but de ces entrevues était de faire parler l'autre ou les autres de sujets les concernant; l'objectif final était de recueillir des enregistrements aussi spontanés que possible sur des thèmes variés, afin de pouvoir sélectionner de courts échantillons destinés à un manuel de français langue seconde (Maury et Tessier, à paraître).

Nous avons repris quatre de ces entrevues pour nous intéresser non pas aux réponses fournies mais aux interventions de la personne responsable de l'entrevue. Il s'agit d'un corpus modeste et sans commune mesure avec d'autres, tel le corpus Sankoff-Cedergren (1971) et le corpus Centre-sud (Lefebvre, 1982) à Montréal, le corpus Beauchemin et Martel déjà cité, ou le corpus de Québec (Deshaies, 1981).

L'une de ces entrevues se déroule entre trois jeunes femmes, amies depuis plusieurs années; elles ont entre 25 et 30 ans; la locutrice 1 est née à Québec et vit à Montréal depuis l'âge de cinq ans, elle est jardinière d'enfants; les locutrices 2 et 3 sont deux soeurs originaires de Valleyfield et vivent à Montréal depuis une dizaine d'années; elles sont l'une vendeuse (autrefois couturière) et l'autre étudiante en art dramatique et enseignante à temps partiel. Trois autres entrevues ont été utilisées: l'une entre la locutrice 1 et une autre amie travaillant dans un cabinet dentaire, une autre menée par la locutrice 1 auprès d'un enfant de six ans appartenant à une catégorie sociale peu favorisée, enfin une quatrième entre un homme de 30 ans né à Montréal, étudiant après avoir exercé de nombreux métiers, et une jeune femme originaire de la région du Lac Saint-Jean, épouse d'un de ses amis.

3. Moyens interrogatifs relevés

Nous avons relevé les moyens suivants: intonation, inversion du pronom-sujet, particules (*-tu* et *-ti*), formule «est-ce que» et formules postposées.

Les formules post-posées ont un caractère essentiellement redondant par rapport aux marques interrogatives déjà présentes (prosodiques ou morphosyntaxiques).

Nous constatons, comme Barbarie (1982, p.148, renvoi 4), l'absence de formes impliquant un pronom de rappel du type «Pierre vient-il?». Mais nous constatons aussi l'absence de formes du type «Vient-il?» (inversion du pronom-sujet à la troisième personne. Dumas (1987, p.5) remarque que cette forme paraît «soit dans le langage «du dimanche» soit dans la lecture à haute voix». En revanche, nous avons relevé une occurrence de l'inversion du pronom à la première personne: «Suis-je bien chez ...» manifestement utilisé à des fins parodiques et ludiques.

En ce qui concerne la deuxième personne du singulier, le morphème post-verbal joint *-tu* peut remplir soit la fonction de pronom inversé soit la fonction de particule, comme on l'a noté dans les travaux précités.

En ce qui concerne la troisième personne, la particule *-tu* est également largement utilisée mais nous avons relevé trois occurrences de la particule *-ti*. Il faut souligner que, dans le cas des voyelles désonorisées (voir 3.b.2.), la discrimination auditive entre les timbres [y] et [i] est difficile – ainsi que l'ont remarqué Gendron (1966, p.47 et s.) et Santerre (1975).

À propos du choix de la particule interrogative, Dumas (1987) indique que l'utilisation de la forme *ti* ou de la forme *tu* serait fonction des «différents parlers» (p.49); au chapitre des pronoms, il observe le «statut d'indépendance du *ti* qui sert aussi quand le sujet du verbe est féminin» et signale la variante québécoise *tu*.

À partir de notre corpus, nous observons d'abord la rareté des occurrences de *-ti*, utilisée seulement à la troisième personne:

- au singulier dans la locution «(il) y a-ti ...», en concurrence d'ailleurs avec «(il) y a-tu»,
- au pluriel dans une phrase à sujet nominal «les pompiers sont-ti venus?».

Il nous paraît intéressant de faire état des données situationnelles concernant deux des occurrences de *-ti*. Il s'agit de l'entrevue menée par la locutrice 1 avec un enfant de six ans, appartenant à une catégorie sociale peu favorisée. C'est

précisément cette locutrice qui, plus tard, devait me confier que, dans son enfance, on la reprenait lorsqu'elle utilisait *-ti* alors que l'utilisation de *-tu* ne suscitait pas de remarques. Il y aurait une certaine cohérence de sa part à employer cette forme qu'elle considère comme stigmatisée dans le but de mettre l'enfant en confiance et favoriser la communication. Nous ne sommes pas à même de juger de la validité de ce témoignage.

À titre indicatif, en ce qui concerne la première entrevue, la répartition des morphèmes interrogatifs utilisés par la locutrice (loc.1) chargée de mener l'entrevue avec ses deux amies (loc.2 et 3), s'établit comme suit, pour les questions totales directes à syntaxe complète, compte non tenu des formules postposées ou des marqueurs du type «Mais dis»:

- deuxième personne: 25 (24 pour le singulier, 1 pour le pluriel)
 - intonation (syntaxe assertive) 13
 - particule *-tu* 9
 - inversion: (singulier «tu»: 1, pluriel «vous» 1) 2
 - est-ce que 1
- troisième personne: 16
 - intonation (syntaxe assertive) 11
 - particules: (*-tu* :4, *-ti* : 1) 5

4. Étude acoustique

L'analyse acoustique a été effectuée au Laboratoire de Phonétique Expérimentale de l'Université de Toronto au moyen du spectrographe numérique Martin (en couleurs). Nous avons sélectionné huit spectrogrammes qui nous permettent de mettre en relation les données segmentales et suprasegmentales concernant:

- le pronom «tu» en position finale de phrase et en position non finale
- le pronom «tu» et la particule *-tu*
- la particule *-tu* dans le cas du verbe à la deuxième et à la troisième personne du singulier.

Nous ferons état des résultats concernant la particule *-ti*, avant de donner un résumé analytique, de proposer d'autres perspectives de recherche et d'explorer plusieurs niveaux d'analyse pour rendre compte de la variabilité.

Les documents présentés au titre de l'étude instrumentale sont pour la plupart tirés des deux premières entrevues indiquées ci-dessus. S'agissant d'un spectrographe numérique en couleurs, nous avons dû renforcer les harmoniques d'un trait de crayon, pour permettre une meilleure vision en noir et blanc.

4.1 Le pronom «tu» en position finale

Le spectrogramme à bandes étroites de la **figure 1** («Te rappelles-tu?») permet de voir les trois éléments successifs du pronom inversé dont la consonne initiale est assibillée – comme il est normal en québécois devant les voyelles *i*, *u*, le yod et le [y]. On distingue l'occlusion du [t] suivie des bruits du [s] à partir de 5 500 Hz, puis les harmoniques de la voyelle [y] vers le bas du spectre. L'ensemble occupe environ la deuxième moitié de la séquence et, par comparaison avec les autres échantillons, on verra que la voyelle [y] y est assez longue (0,150 à 0,175 seconde selon la délimitation opérée). Elle reçoit la montée interrogative qui se trouve alors en finale de phrase (les données en Hz basées sur les voyelles successives de la séquence sont les suivantes: 218, 249, 261 et 351-374 Hz pour la montée finale). Mais la voyelle n'est pas la plus intense (les données en décibels sont respectivement 6, 12, 18 et 12, le segment le plus intense étant la voyelle finale du verbe).

4.2 Le pronom «tu» ou la particule -tu en position non finale

La nature du segment qui suit le pronom ou la particule a une influence déterminante sur le contenu segmental du pronom inversé ou de la particule.

4.2.1 Le morphème -tu devant consonne sonore ou voyelle

On retrouve, dans tous les échantillons analysés, les trois segments [t] + [s] + [y] mais leur longueur varie en fonction de contraintes liées, semble-t-il, à la longueur de la phrase et au débit, ce qui est un phénomène connu en français.

La figure 2 («Te rappelles-tu du manteau ...») présente un énoncé dont le début est identique à la phrase de la figure 1 mais le pronom est suivi d'une consonne sonore (le [d] de *du* prononcé [dzy] également par assibilation consonantique). Le pronom inversé *tu* [tsy] est bien identifiable dans ses trois segments grâce à l'examen combiné des deux spectrogrammes: il reçoit le sommet de hauteur de la phrase (339 Hz). Sa durée est plus brève que dans la phrase précédente, ce qui ne surprend pas dans une phrase de 14 syllabes. Il reçoit une intensité assez élevée (18 db) mais les segments les plus intenses sont ici aussi dans des mots lexicaux (deuxième syllabe de «rappelles» et de «manteau» et voyelle de «Diane»).

Dans la figure 3 («T(u) as-tu gardé tout ton linge, que t(u) avais d'i(l) y a longtemps, toi?»), c'est cette fois la particule, et non le pronom inversé, qui se trouve devant une consonne sonore, dans une phrase longue comme précédemment mais dite sur un débit plus lent. La succession des trois segments y est identifiable comme dans la figure 2. La voyelle de la particule reçoit le sommet de hauteur de la phrase et une intensité moyenne (les deux segments les plus intenses entourent la particule: «t'as»: 21 dB; «tu»: 18 dB; «gardé»: 21 et 9 dB).

On peut tirer une première conclusion de la comparaison des figures 2 et 3 à savoir qu'il n'y a pas de différence essentielle, du point de vue segmental ou prosodique, entre le pronom inversé et la particule.

En ce qui concerne la longueur des trois segments successifs, on peut estimer que, en moyenne, la longueur des bruits correspondant au [s] est à peu près le double de celle de chacun des deux autres segments, soit environ 50% de la durée totale du morphème.

La figure 4 («T(u) as-tu hâte de faire des sous?») montre des données segmentales assez semblables à celles des figures 2 et 3, mais cette fois devant voyelle. La place respective occupée par les trois segments de la particule est très semblable à celle qu'ils avaient pour le pronom inversé dans l'énoncé de la figure 2. Les données suprasegmentales sont différentes: le sommet de hauteur se trouve en fin de phrase et non sur la particule (il s'agit également d'une phrase courte comme dans la figure 1). L'intensité des segments vocaliques successifs dans la phrase s'établit comme suit (en db): 9, 9, 12 (sommet sur le mot «hâte», 15, 9 et 6 (minimum sur «sous»).

4.2.2 Le morphème *-tu* devant consonne sourde

La voyelle [y] de la forme canonique du morphème se trouve alors entre deux segments sourds: à gauche le [ts], groupe qui résulte de l'assibilation de la consonne [t], et à droite la consonne initiale du mot suivant (occlusive ou fricative: cette donnée n'est pas apparue pertinente); le phénomène de désonorisation des voyelles hautes (ou très fermées), dont Santerre (1975) a donné une étude d'ensemble, se produit alors dans la quasi généralité des cas (une exception est présentée dans la figure 7).

Dans la figure 5 («Les as-tu faits, tes pantalons?»), le pronom inversé ne comporte plus que deux segments [t] + [s], suivis de la fricative sourde [f].

Les bruits caractéristiques du son [s] sont d'une durée assez longue (0.1 seconde); le groupe [ts] occupe en fait la place d'une syllabe à part entière, et qui serait la plus longue de la phrase minimale, c'est-à-dire la phrase dont le complément segmenté post-posé serait exclu («Les as-tu faits (...»). Ces bruits sont intenses et presque continus de 3500 Hz jusqu'à 7800 Hz (limite technique du spectrographe); cette intensité est renforcée sur deux «plages» (4500 Hz et 5100 Hz). Santerre (1975) avait observé que des phénomènes de compensation se font en durée et en intensité au bénéfice de la syllabe «qui récupère la consonne libérée». Dans nos exemples, il semble que ce soit les deux consonnes restantes (surtout le [s]) qui bénéficient de ces compensations.

En ce qui concerne les formants de la voyelle, une trace de son est visible à 375 Hz (intensité: 0) au début du [s]. Ce niveau paraît élevé par rapport aux chiffres obtenus par Gendron (1966) pour la voyelle canadienne non désonorisée [y] (F1 = 250 Hz, F2 = 1750Hz).

Le sommet mélodique de la phrase se trouve en finale de la phrase minimale («Les as-tu faits (...): 322-360 Hz sur la voyelle finale); la descente se fait ensuite sur le début de l'élément segmenté («(...) tes pantalons?») pour continuer en plateau bas (210-191 Hz).

Les figures 6 et 7 sont présentées en parallèle car elles fournissent deux représentations extrêmes du morphème *-tu*. Dans les deux cas, le pronom inversé se trouve en position de désonorisation possible devant la même consonne.

Dans la figure 6 («Trouves-tu que ça ...?»), la voyelle du pronom n'est pas désonorisée et on retrouve les trois segments [tsy] avec un sommet mélodique sur la voyelle du pronom à 350 Hz. On peut alors se demander si la trace visible qui, dans la figure 10, se situait à 375 Hz n'est pas en fait la trace du fondamental à son sommet de phrase.

Dans la figure 7 («Penses-tu que ça ...»), on constate que, entre les voyelles de «Pense» et «ça», s'étend une plage de bruits quasi continue et dans son déroulement temporel et dans l'échelle des fréquences (3800 à 7800 Hz). Il y a donc eu une double réduction consonantique liée à la désonorisation de la voyelle et à la chute du E caduc de «que» (chute conforme au système français standard); les trois segments fricatifs [s] étouffent la voyelle et les deux occlusives: de [pās tsy k sa va] dans une articulation soignée, on passerait à [pās a va]. Il est difficile de déterminer si une légère palatalisation marque la fin de ces bruits, ce qui ressemblerait à la prononciation très familière, fréquente dans de nombreux parlers, de «parce que» ([pasʁə]). Il est possible que deux pulsions correspondent à ce que nous avons transcrit par un seul [s]. Il est très difficile à l'audition de déterminer ce qu'on entend à travers ces bruits.

La figure 8 («C'est-tu correct pour le son?») montre le même phénomène de désonorisation de la voyelle de la particule *-tu* qui suit le présentatif «C'est». On voit clairement l'occlusion du [t] suivie des bruits [s], eux-mêmes suivis de l'occlusion du [k] (puis de l'explosion du [k], puis d'une voyelle). La voyelle [y] a disparu: les traces à 1900-2000Hz ressemblent davantage à des bruits qu'au reste du formant 2. On ne voit pas trace de l'articulation du [s] initial de phrase.

Ce dernier exemple, qui concerne une phrase à la 3^e personne, permet de constater l'absence de différence par rapport aux échantillons désonorisés qu'on a analysés dans des phrases à la 2^e personne.

4.3 La particule *-ti*

Acoustiquement, en ce qui concerne la succession des trois segments [ts] + voyelle, la particule *-ti* ne révèle pas de différence par rapport à *-tu*. La désonorisation observée dans l'un des trois échantillons se présente de façon analogue à celle de *-tu*.

5. Résumé analytique des données observées en position non finale de phrase

5.1 Données segmentales

Les actualisations du morphème interrogatif *-tu* sont analogues dans leur structure acoustique, qu'il s'agisse du pronom ou de la particule, et, dans le cas de la particule, qu'il s'agisse de la 2^e ou de la 3^e personne.

L'entourage du morphème est déterminant; les réalisations sont les suivantes:

- devant voyelle: [tsy]
- devant consonne sonore: [tsy]
- devant consonne sourde: [tsy] exceptionnellement
[ts] le plus généralement
[s] lorsque, par des phénomènes combinés de désonorisation et d'amuïssement vocalique, les consonnes précédentes et suivantes aboutissent à créer une succession de [s] qui fait alors disparaître les consonnes intercalées.

Remarque. Il est intéressant de constater que, dans le cas de réduction extrême, c'est l'élément historiquement épenthétique qui devient l'élément pertinent. Ces réductions nous entraînent bien loin de l'invariabilité des particules, traditionnellement reconnue par les grammairiens (Grevisse, 1988, § 141.e et 387). Nous nous intéresserons plus loin aux circonstances qui peuvent favoriser telle ou telle forme.

Les bruits correspondant au [s] de l'assibilation ont une durée qui représente plus du tiers et souvent la moitié de la longueur du morphème. En cas de désonorisation, les éléments restants occupent une durée équivalente à celle d'une syllabe à part entière; c'est surtout le segment [s] qui bénéficie d'un allongement compensatoire. L'intensité des bruits et leur étalement sur le spectre pourraient aussi venir en compensation de la voyelle disparue.

En ce qui concerne les formants vocaliques, les résultats de l'analyse ne sont pas probants quant à l'existence d'une coloration formantique du [s] dans les cas de désonorisation. Santerre (1975) remarque que, en cas d'affrication des consonnes [t] et [d], «l'écrasement de la voyelle peut se produire» et que, dans ce cas, «F1 et F2 tendent à disparaître dans la constriction».

5.2 *Données accentuelles*

D'après l'ensemble des échantillons que nous avons analysés, le morphème interrogatif reçoit, dans 44% des cas, le sommet de hauteur de la phrase, à condition évidemment que la voyelle [y] soit présente. Les figures 2, 3 et 6 illustrent cet accent de hauteur.

Nous avons évoqué ci-dessus les données concernant la longueur: le morphème ne paraît pas en général recevoir un accent de longueur.

En ce qui concerne l'intensité vocalique, les chiffres fournis dans le commentaire des figures 2, 3 et 4 indiquent que la voyelle [y] a une intensité assez élevée ou moyenne par rapport aux autres voyelles de la phrase; ce sont les mots lexicaux qui reçoivent le ou les sommets d'intensité.

Remarques.

Santerre (1975) constate qu'«une voyelle sous l'accent n'est jamais réduite»; Walker (1984, p.73) confirme cette condition. Mais ici, dans les exemples où la voyelle est présente, elle reçoit un accent de hauteur dans un nombre appréciable de cas; lorsqu'elle est désonorisée, l'absence du fondamental de la voix rend physiquement impossible cette accentuation. Ce paradoxe intonatif est-il résolu sur le plan perceptif? Nous proposons l'hypothèse suivante.

Le mouvement intonatif sur les voyelles entourant la voyelle désonorisée crée l'illusion d'un sommet sur la voyelle disparue. La comparaison des courbes intonatives de la figure 7 (désonorisation) et de la figure 6 (voir également les figures 2 et 3) le confirmerait: dans les deux cas, le mouvement intonatif de la voyelle qui suit le morphème est une descente à partir d'un niveau plus élevé que celui de la voyelle qui précède le morphème. Notre hypothèse est que, dans le cas de la désonorisation (Fig. 7), cette descente crée l'impression rétroactive d'un sommet de hauteur sur le morphème réduit.

Un autre aspect serait à approfondir: celui du rôle, dans la perception, des bruits plus intenses du [s] en cas de désonorisation. On a coutume de traiter les phénomènes accentuels sur la base de trois critères essentiels: hauteur, intensité, durée, dont les deux premiers sont dépendants de la présence de segments sonores et donc de la présence du fondamental de la voix. Mais en cas de désonorisation, il y a

précisément absence de segment sonore; d'autres données pourraient intervenir, parmi lesquelles, ces bruits apériodiques renforcés.

Dans une perspective morphonologique, l'analyse instrumentale du pronom-sujet «*tu*» ouvre des perspectives comparatives intéressantes avec le morphème *-tu* post-verbal. En nous basant sur les occurrences trouvées dans les échantillons analysés, nous avons noté les variations suivantes (étant précisé que «*tu*», pronom-sujet antéposé, est incontestablement inaccentué):

- devant voyelle [t], comme dans tous les parlers francophones à un niveau familier; Ex.: [tə], «T(u) as ...», voir figures 3 et 4;
 - devant consonne sonore [tsy]; Ex.: [p s tsy vø ăseŋe tsy vø tsy ăseŋe o primaɛ:r] «P(uis) s(i) tu veux enseigner, tu veux-tu enseigner au primaire?»;
 - devant consonne sourde:
- [ts] Ex.: [ts fɛ tsy de blu:z de fwae] «T(u) fais-tu des blouses, des fois?»
- [t] Ex.: [t kɔ̃ts finir tɔ̃ bak] «T(u) comptes-t(u) finir ton bacc?» N.B. La locution «tu sais» fournit un exemple quotidien de réduction en [t] devant consonne sourde.

Peut-on estimer à partir de l'exemple illustré dans la figure 7 («Penses-tu...») et du dernier exemple qui vient d'être cité, que la réduction extrême des deux morphèmes «*tu*» devant consonne sourde aboutirait à l'opposition suivante: [t] pour le pronom-sujet antéposé et [s] pour le morphème interrogatif (pronom inversé ou particule)? Cette réduction du pronom-sujet antéposé apparaît-elle uniquement dans les questions? Y intervient-elle uniquement si le morphème interrogatif *-tu* est lui-même réduit? Ces différents points exigeraient une étude approfondie qui dépasse notre propos.

5.3 Données intonatives

En ce qui concerne le niveau d'attaque de la voix, pour prendre l'exemple de la locutrice 1, les questions syntaxiquement marquées débute à un niveau légèrement supérieur (+ 10 à 15 %) à celui de l'attaque dans les phrases à syntaxe assertive.

Pour le reste de la phrase, nous avons établi l'inventaire suivant. Pour simplifier l'exposé, on entendra, par phrase, la phrase minimale, compte non tenu

des éléments segmentés; pour visualiser l'importance relative des montées, on utilisera des barres obliques à la suite de la syllabe concernée: // = montée la plus haute:

a) morphème en finale de phrase: montée finale sur le morphème

Ex.: «Te rappelles-tu//?» (Fig. 1)

b) morphème en position non finale de phrase:

- montée la plus haute en finale de phrase dans 38% des cas

Ex.1: «Les as-tu faits // tes pantalons?» (Fig.5)

Ex.2: «C'est-tu correct / pour le son //?» (Fig.8)

- montée la plus haute sur le morphème post-verbal dans 44% des cas (les montées suivantes successives vont en décroissant, comme des échos de la montée dans le groupe initial):

Ex.1: «T'as-tu // gardé / tout tout ton linge / que t'avais / d'il y a longtemps / toi?» (Fig.3)

Ex.2: «Trouves-tu // que ça a changé beaucoup / les ...» (Fig.6)

- montée la plus haute sur la voyelle suivant le morphème (désonorisation) dans 18% des cas.

Ex.1: «Penses-t(u) que ça \\\ va te ... t'adonner /?» (Fig.7) (la descente part d'un niveau plus élevé que celui de la voyelle précédant le morphème, voir notre hypothèse sur les cas de désonorisation)

Ex.2: «(Il) y a-tu plus // d'enfants / que d'adultes?»

Remarque. Nous pourrions tenter de rendre compte d'un grande partie de nos données à l'aide de deux formulations différentes sinon opposées:

- ou bien: la montée maximale est localisée à l'intérieur du groupe initial, sur le morphème post-verbal ou sur la voyelle qui suit celui-ci; par exception, la montée se trouve en finale de phrase lorsque le morphème est lui-même en finale ou lorsque la phrase est brève (1 à 3 syllabes au maximum à la suite du morphème; voir le premier exemple.
- ou bien la montée maximale est en finale de phrase : premier exemple; par exception, lorsque la phrase est longue, la montée interrogative est en début de

phrase, sur le morphème ou bien sur la voyelle qui suit. Cette dernière interprétation permettrait de rejoindre les résultats de Szmidt (1968) et Tousignant et al. (1978).

Seule une étude d'ensemble des faits prosodiques permettrait de choisir la formule la plus opératoire.

6. Variabilité et niveaux d'analyse pouvant en rendre compte

La variété des formes morphosyntaxiques, phonétiques et prosodiques nous a conduite à en rechercher les raisons possibles, au delà des contraintes liées à l'entourage phonétique dans le cas de *-tu* et *-ti*. On peut certes évoquer les préférences individuelles mais la locutrice 1 emploie elle-même une variété de formes. On peut aussi évoquer les registres mais dans le cas de l'entrevue sur laquelle nous avons surtout travaillé, le registre reste familier même si la situation d'entrevue reste prégnante.

Les contraintes au niveau de la *phrase* jouent probablement. Nous avons noté plus haut la longueur de la phrase.

Les contraintes au niveau du *contexte* également: dans le cas de questions en batterie (Berruecos et al., 1984), nous avons remarqué que la particule *-tu* perdait sa proéminence de hauteur dans la deuxième question; voici un exemple tiré d'une autre entrevue:

«(il) y avait-**tu** // euh facilité / de communication / comme les amis // qu(e) t(u) avais / à l'école / là, ils venaient-**tu** / faire le...?».

À propos de cet exemple, on pourrait également invoquer la *focalisation* sur le thème (sujet segmenté: «les amis»).

Les phénomènes d'*expressivité* et d'*insistance* peuvent intervenir:

- dans la phrase «Y a-tu plus // d'enfants / que d'adultes /», un accent didactique déplacerait la montée, de *-tu*, vers «plus».
- dans la phrase dite à un enfant qui raconte un feu (= incendie): «Les pom \\\ piers // sont \\\ ti v(e)nus //?!», la particule *-ti* est au plus bas de la courbe intonative et la question est connotée d'étonnement et de crainte (simulés).

- dans un autre exemple, une première question, posée au moyen de la particule *-tu* («T(u) as-tu eu des lunettes pointues?») n'a pas reçu de réponse parce qu'un bref échange ludique, enchâssé dans l'autre, prend place à propos de l'adjectif «pointu» (dont le féminin peut être «pointuse» dans certains parlers); la meneuse de l'entrevue pose de nouveau la question, mais avec redondance («Est-ce que» + deux fortes montées en début de phrase sur «est-ce que» et «tu»), outre une forte intensité; cependant, la fin de la phrase se termine par une descente alors qu'une montée, même faible, devrait apparaître: «Est-ce que // t(u) as eu // des lunettes pointues \\\ ». La descente finale nous paraît constituer une modalisation en ordre, c'est-à-dire ordre de répondre.

Les données conversationnelles sont certainement à explorer: nous nous sommes intéressée à l'introduction de thème ou de sous-thème et aussi au changement d'allocutaire:

- la locution «Est-ce que» servirait à l'introduction d'un thème, outre sa fonction possible d'insistance (voir ci-dessus). Cette perspective d'analyse ne contredit pas la perspective sociolinguistique adoptée par Barbarie (1982, p.154); ce dernier constate, à propos de cette forme, une corrélation d'occupation: profession du type «gros commerçant, enseignant, cadre supérieur, etc.» (p.154);
- le choix entre l'inversion (2^e personne) et la particule paraît plus complexe:
 - certaines formes pourraient être figées, par exemple dans le cas des verbes suivants «Trouves-tu, Penses-tu, Aimerais-tu» ;
 - dans le cas de la phrase «Les as-tu faits, tes pantalons?» (Fig.5), cette question termine une intervention qui s'adressait à la locutrice 1, mais elle s'adresse à la locutrice 3; or le thème était le même (couture), le sous-thème également (confection de pantalons): le changement de destinataire semblerait jouer;
 - la particule a été en général utilisée, soit pour des changements de sous-thèmes (pantalon / blouse), soit pour poursuivre sans véritable changement;
- la syntaxe assertive avec montée interrogative finale a été privilégiée pour la simple continuation, mais le jeu des présupposés serait à élucider;
- les réductions du morphème pourraient bien aussi être liées à des données conversationnelles: la question «Trouves-tu que ça a changé?, etc.» encourage

une évolution du sous-thème par l'allocutaire alors que la question «Penses-tu que ça va te... t'adonner (= te convenir)» est statique dans le jeu conversationnel; dans le premier cas, il n'y a pas désonorisation, elle se fait dans le deuxième.

7. Conclusion

Devant la diversité des formes interrogatives en français, on considère encore souvent qu'il est difficile de parvenir à une compréhension satisfaisante des données. Les entrevues que nous avons utilisées confirment en effet la vaste gamme de moyens utilisées à divers niveaux.

La richesse des observations qu'on peut effectuer dans le cas d'entrevues se déroulant dans de bonnes conditions de spontanéité offre cependant de nombreuses perspectives de recherche, linguistiques, situationnelles, conversationnelles. Sans doute l'analyse de corpus plus vastes permettrait-elle d'approfondir les hypothèses que nous avons avancées et de mieux comprendre les mécanismes qui entrent en jeu dans le choix des formes interrogatives et dans leur réalisation.

Nicole Maury
Université de Toronto

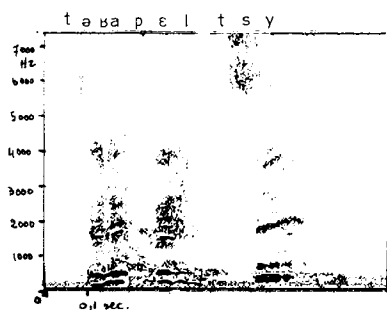


Fig. 1: "(parce que je cousais mal.)
Te rappelles-tu?" (loc. 2)

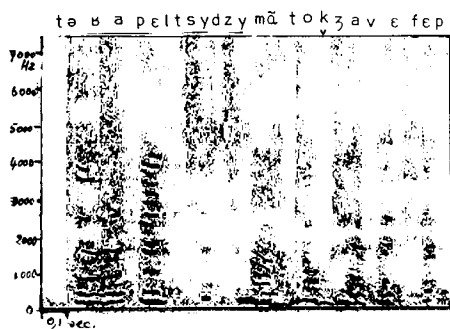


Fig. 2: "Te rappelles-tu du nanteau que j'avais
fait (pour Diane Richer?)" (loc. 2)

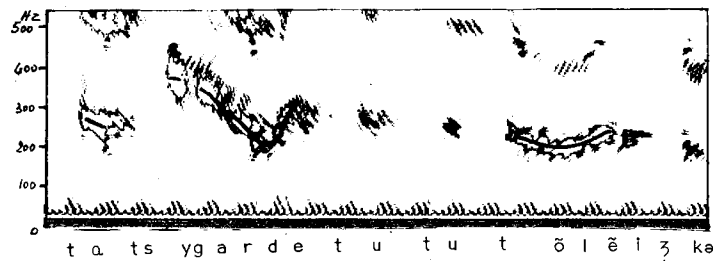
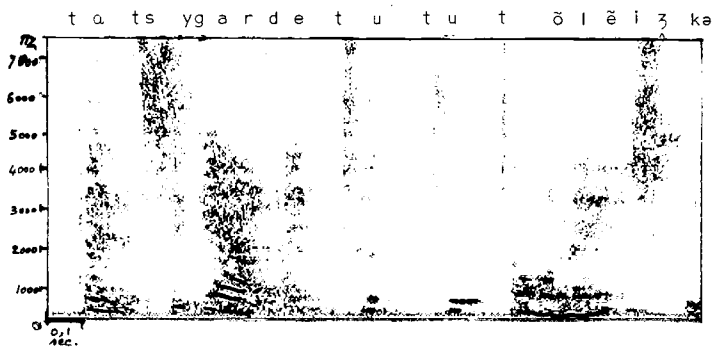
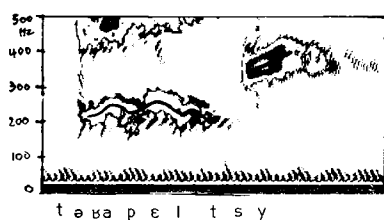


Fig. 3: "Tu as-tu gardé tout tout ton linge que tu avais
d'il y a longtemps, toi?" (loc. 1)

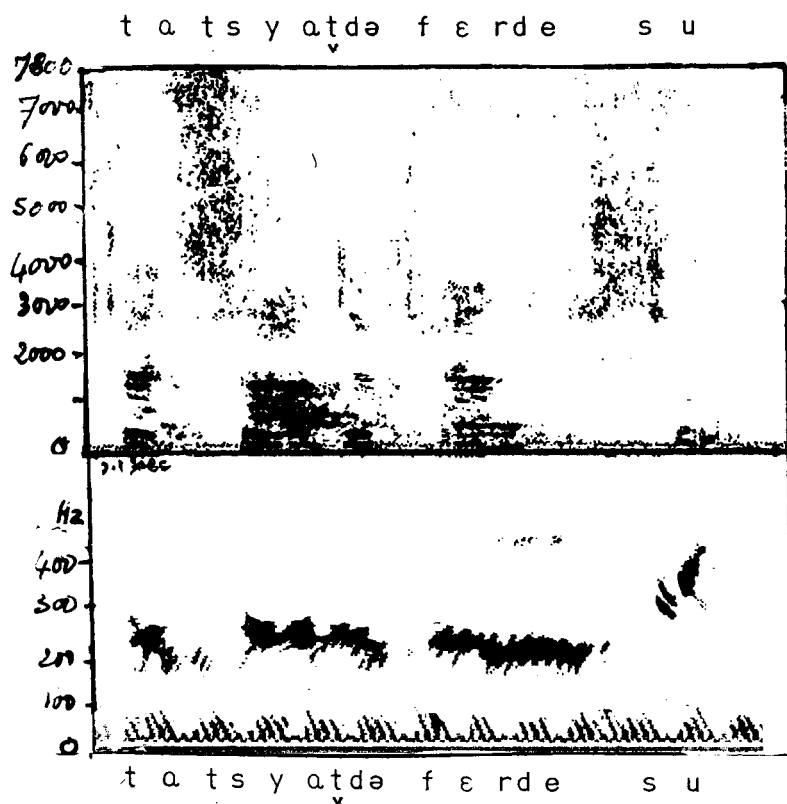


Fig. 4: "Tu as-tu hâte de faire des sous?"
(loc. 1).

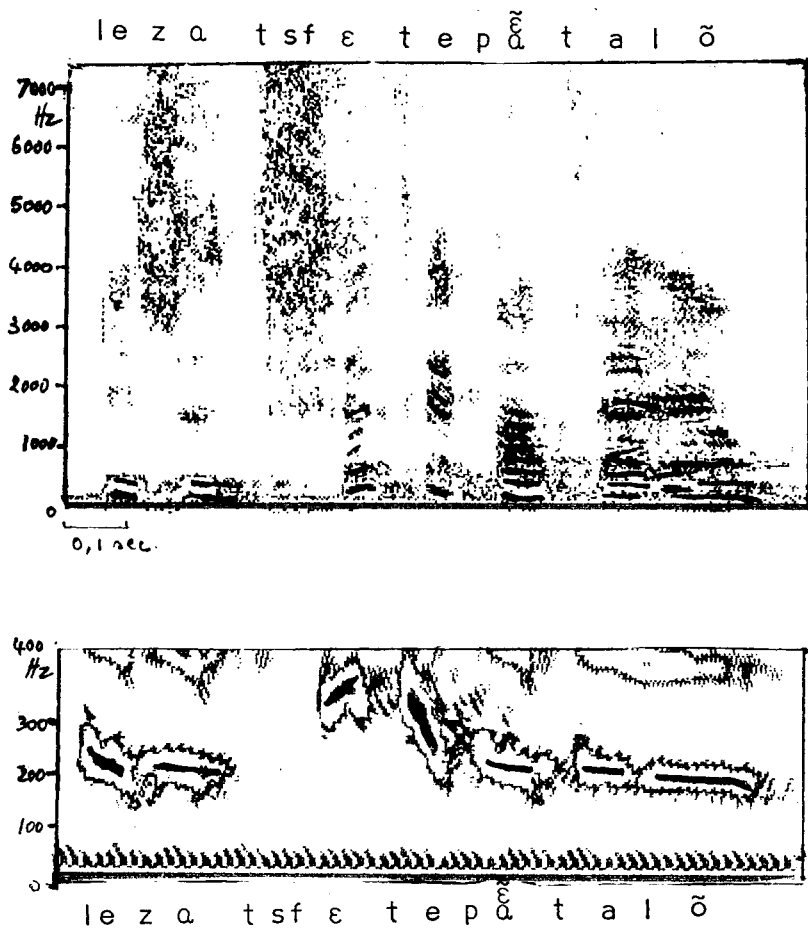


Fig. 5: "Les as-tu faits, tes pantalons?"
(loc. 2).

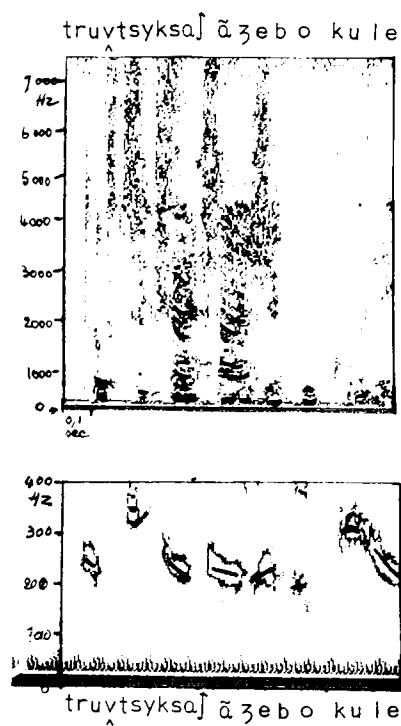


Fig. 6: "Trouves-tu que ça a changé
beaucoup, les ... (loc.1)

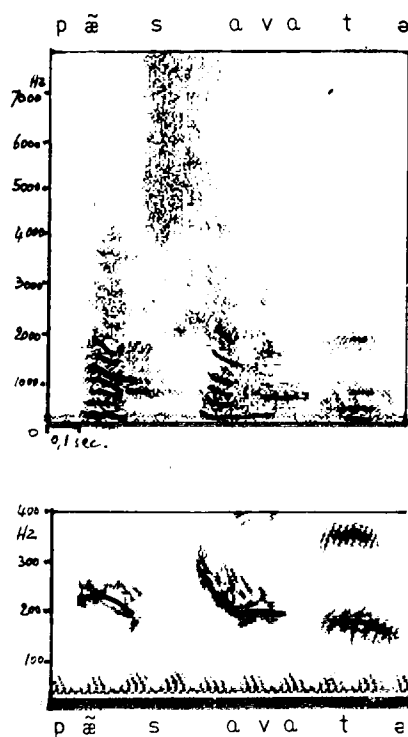


Fig. 7: "Penses-tu que ça va te...
(t'adonner?) (loc.1)

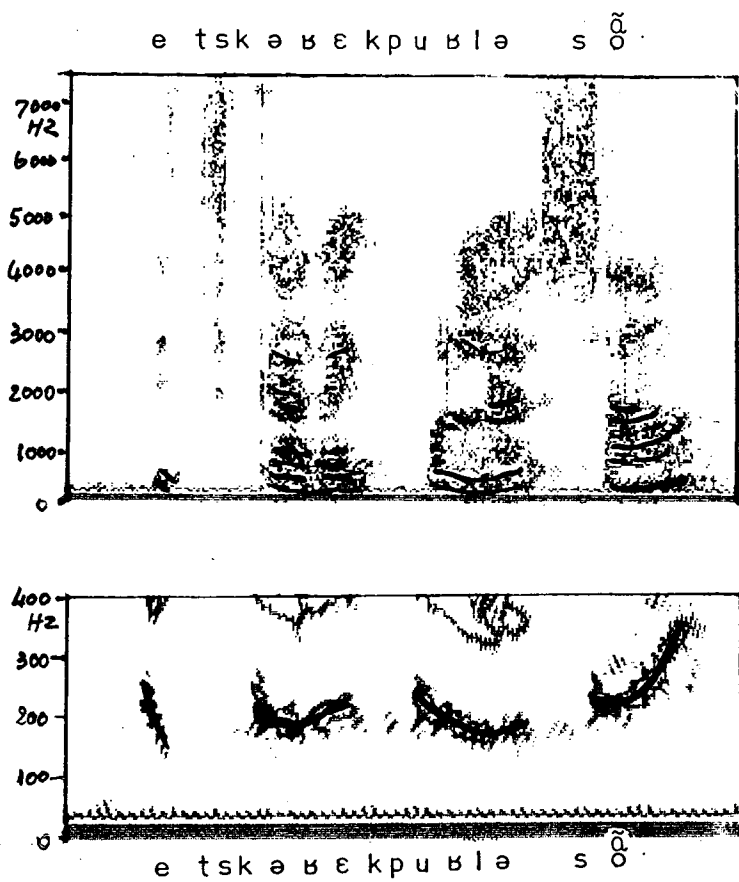


Fig. 8: "C'est-tu correct pour le son?"
(loc. 3)

Références

- BARBARIE Y. (1982) «L'interrogation en français québécois», *Revue québécoise de linguistique*, Montréal: UQAM, 12:1, 145-167.
- BEAUCHEMIN N. et P. Martel (1973-) *Échantillons de textes libres*, Recherches sociolinguistiques dans la région de Sherbrooke, Université de Sherbrooke.
- BEHNSTEDT P. (1973) *Viens-tu, est-ce que tu viens, tu viens, Formen und Strukturen des direkten Fragesatzes im Französischen*, Tübingen: Gunter Narr.
- BERRUECOS L. et G. Tenoux (1984) «Remarques sur le jeu du questionnement» dans *Aspects du discours radiophonique*, Chareaudeau P. éd., Paris: Didier-Érudition, 147-151.
- DESHAIES D. (1981) *Le français parlé dans la ville de Québec, une étude sociolinguistique*, Québec: CIRB / ICRB.
- DUMAS D. (1987) *Les prononciations en français québécois*, Québec: Presses de l'Université du Québec.
- FROMAIGEAT E. (1938) «Les formes de l'interrogation en français moderne: leur emploi, leurs significations et leur valeur stylistique», *Vox Romanica*, 3: 1-47.
- GENDRON J.-D. (1966) *Les tendances phonétiques du français parlé au Canada*, Paris: Klincksieck, et Québec: Presses de l'Université Laval.
- GESNER E. (1979) *Étude morphosyntaxique du parler acadien de la Baie Sainte-Marie, Nouvelle-Écosse (Canada)*, Québec: CIRB / ICRB.
- GREVISSE M. (1988) *Le bon usage, grammaire française*, Paris-Gembloux: Éd. Duculot (12^e édition).
- LEFEBVRE Cl. (1982) *La syntaxe comparée du français standard et du français populaire: approche formelle et fonctionnelle*, Montréal: Office de la langue française, Éditeur officiel du Québec.
- MAURY N. (1973) «Observations sur les formes syntaxiques et mélodiques de l'interrogation dite totale» *The French Review*, 47:2, 302-311.
- MAURY N. et J. Tessier (à paraître, 1990) *À l'écoute des francophones nord-américains*, Montréal: Centre éducatif et culturel.
- POHL J. (1962) «Observations sur les formes d'interrogation dans la langue parlée et dans la langue écrite non littéraire» *Actes du X^e Congrès international de linguistique et de philologie romanes*, Strasbourg, 2: 501-519.

- SANKOFF G. et Cedergren H. (1971) «Some results of a sociolinguistic study of Montréal French» dans *Linguistic Diversity in Canadian Society*, Darnell R. ed., Edmonton: Linguistic Research Inc.
- SANTERRE L. (1975) «La disparition des voyelles hautes et la coloration consonantique en rapport avec la syllabe, en français québécois», Leeds-G.B.: 8^e congrès international des sciences phonétiques, communication, 7 pages.
- SZMIDT Y. (1968) «Étude de la phrase interrogative en français canadien et en français standard», dans *Recherches sur la structure phonique du français canadien*, Léon P.R. éd., *Studia Phonetica*, Montréal-Paris-Bruxelles: Didier, 1:192-209.
- SZMIDT Y. (1979) «Niveau de voix caractéristique des questions totales» dans *Problèmes de prosodie, vol:II Expérimentation, modèles et fonctions*, Léon P. et Rossi M. éd., *Studia Phonetica*, Montréal-Paris-Bruxelles: Didier, 18: 17-28
- TERRY R. (1970) *Contemporary French Interrogatives Structures*, Sherbrooke: Ed. Cosmos.
- TOUSIGNANT C., D. Archambault et L. Santerre (1978) «Vraies et fausses interrogatives en français montréalais: étude suprasegmentale» dans *The fifth Lacus Forum*, Makkai A. and Makkai V. ed., Hornbeam Press, 224-229.
- WALKER D. C. (1984) *The Pronunciation of Canadian French*, Ottawa: Presses de l'Université d'Ottawa.